



CDAS DU 08/11/2023

DECLARATION LIMINAIRE

L'adoption de la loi de programmation des Finances Publiques au moyen du 49,3 est un nouveau signal fort en matière de mépris de la démocratie parlementaire, les termes de l'austérité budgétaire jusqu'en 2027 sont une fois de plus calés.

En même temps, le gouvernement a d'ores et déjà fixé les grandes lignes des budgets 2024, notamment via le Projet de Loi de Finances (PLF) et le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS).

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont marqués du sceau du libéralisme le plus exacerbé et de l'austérité la plus dévastatrice, quand selon la Banque de France, l'inflation devrait se maintenir à un niveau soutenu, prévoyant une augmentation du coût de la vie de 2,8 % pour l'année prochaine.

Le budget de l'État sera donc en baisse de 8 points, cette situation est d'autant plus préoccupante, qu'elle s'inscrit dans une tendance longue et lourde de coupes dans les crédits socialement utiles, quand pour la CGT, ce sont bien les multiples aides aux entreprises qui, depuis des années, se sont multipliées, et coûtent « un pognon de dingue » !

Au titre de ce même projet de loi de finances 2024, il a été demandé aux ministères une baisse de 5 % des crédits à laquelle s'est ajouté un gel de ces derniers de 1% supplémentaire.

C'est ainsi que pour ce, faire, cet été et en catimini, la Macronie a décidé notamment, de supprimer le droit aux Chèques vacances des retraité·e·s de la Fonction Publique d'État à compter du 1er octobre 2023.

Après la liquidation des 3/4 des résidences EPAF, il y a quelques mois, la réforme de la protection complémentaire à venir, comment ne pas voir dans cette suppression, un acharnement supplémentaire envers les plus modestes ...

Localement, la déclinaison de cette ambition libérale à tout va, confine à la désolation.

Concernant les moyens RH, la délégation sociale de la Gironde, se trouve décimée.

De 4 agents en 2018, elle ne compte plus qu'une seule agente aujourd'hui, après le départ à la retraite de la déléguée au 1^{er} septembre dernier.

Le recrutement d'un contractuel au 01/10 s'est soldé par une démission dans les jours suivants.

L'action sociale départementale ne repose plus désormais que sur la bonne volonté de ses quelques acteurs encore présents.

Il convient de rappeler au passage, l'obligation et la responsabilité de l'employeur en matière de garantie de leur santé physique et psychologique.

Le manque de moyen humains est criant, il fragilise d'autant plus l'action sociale.

Il ne peut y avoir d'action sociale départementale sans acteurs présents sur le terrain, au sein du département.

Ce scénario catastrophe girondin, était bien celui redouté il y a 3 ans, à l'annonce de la mise en œuvre de la réforme de l'action sociale.

Force est de constater que la réalité a dépassé les craintes .

Nous voilà donc réunis aujourd'hui pour participer à un CDAS, organisé avec les « moyens du bord », des choix à opérer quant au reliquat budgétaire 2023, sans déléguée départementale, ce qui doit être inédit, pour sauver ce qui peut l'être encore.

Nous souhaitons également voir abordées les actions 2024 qui nécessiteraient une saisie dans CHORUS DT avant la fin de l'année, faute de quoi, les actions proposées se limiteraient à une distribution de chèques cultures, sport ou autre.

Nous demandons à Mr le Président de faire remonter cette situation intolérable, les inquiétudes des membres du CDAS girondin, et au-delà, de l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.

ORDRE DU JOUR :

Approbation des PV des CDAS précédents :

24/04/2023 -

FO -CONTRE

SOLIDAIRES- CGT - ABSTENTION

Nous n'étions pas présents à ce CDAS, nous conformant aux directives intersyndicales de boycott de l'ensemble des instances.

05/06/2023

FO - CGT - SOLIDAIRES - ABSTENTION

Point RH:

Comme indiqué en déclaration liminaire, la situation de la délégation est plus que « critique », « inédite »... après le départ à la retraite de la déléguée au 01/09/2023. Le délégué qui avait été nommé au 01/10, quittera la délégation le 31/12/23. La responsable régionale a obtenu la création d'un poste équivalent temps plein. Si le recrutement aboutit, la délégation sera pourvue de 3 emplois à temps plein. Le recrutement est en cours, dans le meilleur des cas, il sera effectif au 1^{er} trim 2024.

Point sur la crèche :

La crèche ferme le 31/07/24 « officiellement pour travaux », la réouverture « officiellement » prévue pour 2025.

Sauf que : vu le montant de la facture, 3 millions d'euros ! ça ne se bouscule pas pour postuler. Seule la CAF serait prête à financer les frais fonctionnels uniquement à hauteur de 250 000€ uniquement

Comment imaginer dans ces conditions une réouverture en 2025 ????

Les assistantes sociales ont reçu les familles en difficulté de mode de garde, les orientant vers le privé forcément, qui est un recours bien plus coûteux pour les agents.

Quant à la mairie de Bordeaux qui avait la gestion de la crèche de la cité, elle réinvestit dans une crèche immense, pour les bordelais, tous horizons professionnels confondus.

Présentation du compte rendu des assistantes sociales :

Le compte rendu fait apparaître une proportion d'actifs accompagnés supérieure à l'année passée, avec notamment une augmentation des sollicitations des agents de catégorie B.

1/4 des agents qui a sollicité le service social l'a fait pour des problèmes de santé, 22 % des agents pour des problèmes de logement, suite à mobilité, ou séparation.

Reste la problématique de diffusion de l'information en provenance de ce service. Selon les services, les agents en sont plus ou moins destinataires. Quant aux retraités, une trop forte proportion de cette partie des bénéficiaires, échappe à la communication émanant de l'action sociale locale, d'autant plus que nombreux sont ceux qui choisissent de quitter le département.

Budget Crédits Actions Locales : Reste à utiliser 6554,96€.

Les actions suivantes ont été choisies à l'unanimité :

- Tout apprendre Pack Loisirs 6 mois= 2150€
- E-cado culture déjà budgétés à hauteur de 7090€, un budget supplémentaire de 3000€ y est affecté
- coupons SPORT honorés pour les demandes retardataires : 180€
- 7 Kadodrive à hauteur de 1050 euros

FIL : Fonds d'initiative locale = 10 000€

3 projets prévus initialement :

- cuisiner malin (2500€)
- un livre / un repas (2500€)
- soins sociaux esthétiques (5000€)

Ces 3 actions n'ayant pas débuté en 2023, il a été accepté un report (à titre exceptionnel!!!) sur 2024 ! (Compte tenu de la situation du CDAS de Bordeaux....)

Enfin, le Père Noël descendra le 6 décembre, en personne, afin de récompenser nos enfants qui ont été très sages cette année encore.

Compte tenu des carences RH de notre délégation, il a été convenu que l'ensemble des représentants syndicaux du CDAS 33, viendra l'aider dans cette entreprise, ce jour là.

En attendant,

vos représentantes CGT à ce CDAS,

Christelle Bagnas (Douane), Carine Drouillard (Douane), et Sylvie Caron (SIP Audenge),
vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.